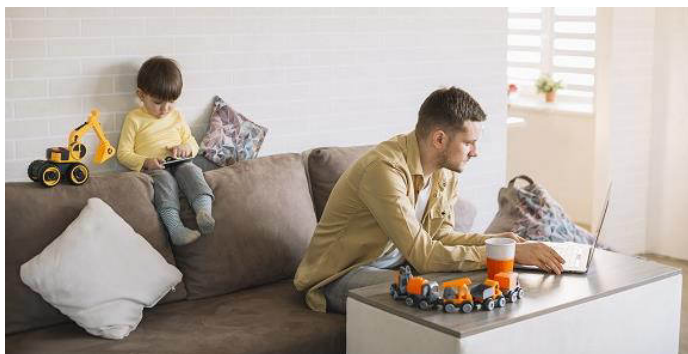


**Communiqué de presse
Santé auditive & santé au travail**

Confinement et télétravail : les oreilles continuent à être sollicitées !



Alors que 8 actifs au travail sur 10 déclaraient des difficultés de compréhension de la parole en raison du bruit et des expositions sonores au travail, le « brouhaha » environnant s'est estompé avec le confinement. Mais le confinement révèle le besoin d'oreilles vives pour comprendre la parole en mode « télétravail ».

Le quotidien de certains actifs s'est transformé en réunions téléphoniques ou en visioconférences successives. Les oreilles sont alors sollicitées et de la capacité à bien entendre dépend de l'état de fatigue lié à ces pratiques de communication nécessairement plus présentes. Ces pratiques quotidiennes vont mettre les oreilles en situation dite compétitive. Le niveau et la longévité de la compréhension dépendront de la dose de pression sur les cellules de l'oreille. L'enjeu est de maintenir une compréhension instantanée pour une communication instantanée. Dans le cas contraire, le cerveau est alors mis en difficulté pour décoder aisément les informations sonores qu'il reçoit. C'est alors que surviennent les pertes de concentration, le stress, la fatigue.

Afin d'éviter ces effets, de bonnes pratiques sont à mettre en place.

Pour tous, la sollicitation continue des cellules sensorielles de l'oreille constitue une pression acoustique sur les cellules sensorielles de l'oreille, celles chargées de transmettre les informations au cerveau. Plus le stress est important et plus une gêne auditive apparaît. Celle-ci est normalement momentanée en offrant une pause sans sollicitation.

Si la gêne auditive se maintient malgré les pauses auditives, alors peut-être qu'un trouble de l'audition est présent. Il a pu être caché par le niveau de bruit ambiant sur les espaces de travail avant le confinement. Ces difficultés peuvent générer stress et fatigue. Un point sur vos capacités auditives sera alors à programmer après le confinement. En attendant, ne pas hésiter à utiliser un casque pour les visioconférences en veillant au volume et à s'appuyer sur la lecture des documents partagés. Là encore, les pauses sont à intégrer. Le principe général à appliquer : temps de pause auditive = temps d'exposition sonore.

L'association JNA, organisatrice de la campagne nationale Semaine de la Santé Auditive au Travail, invite les employeurs à rester vigilants sur la santé de leurs collaborateurs en mode télétravail. Le respect des besoins physiologiques des oreilles est un facteur de santé à exploiter pour maintenir les forces vives en pleine possession de ses capacités cognitives et en forme.

Prochaine édition de la campagne Semaine de la Santé Auditive au Travail : 12 au 16 octobre 2020

www.sante-auditive-autravail.org




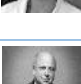


L'association JNA

L'association JNA est une association à but non lucratif, neutre et indépendante, gérée par des experts scientifiques et médicaux et des acteurs de la prévention. Depuis 23 ans, elle fédère l'ensemble des acteurs de la prévention et de la santé, agissant sur tous les territoires de l'hexagone, pour que la santé auditive devienne une clé de santé pour être en forme au quotidien. L'association JNA organise chaque année la Journée Nationale de l'Audition (mars), Prévention Fête de la Musique et Festivals de l'été (juin à août) ; Semaine de la Santé Auditive au Travail (octobre).

Outre ces campagnes nationales, l'association JNA développe des programmes de santé auditive, invitant à intégrer l'audition parmi les déterminants « santé », facteurs clés de l'équilibre de santé et de vie sociale à tous les âges.

Association de référence dans le domaine de l'audition, la JNA regroupe 23 années d'enquêtes réalisées avec des instituts de sondage permettant d'établir un baromètre de l'audition ainsi que des données brutes des milliers de dépistages de l'audition réalisés auprès des différents publics. www.journee-audition.org

Le groupe d'experts de l'audition, membres du Comité scientifique de l'association JNA

	Docteur Cédric AUBERT, Médecin du travail au CEA de Grenoble (38)
	Docteur Didier BOUCCARA, Secrétaire général adjoint de l'association JNA Médecin ORL - Praticien Hospitalier (75)
	Docteur. Shelly CHADHA Responsable programme de prévention de la surdité et des risques auditif – Organisation Mondiale de la Santé
	Professeur André CHAYS Professeur ORL (CHU de Reims) – Membre correspondant de l'Académie nationale de médecine
	Nicolas DAUMAN Psychologue clinicien. Docteur en Psychologie. Maître de conférences Université de Poitiers
	Professeur Françoise DENOYELLE Chef de Service d'ORL pédiatrique et Chirurgie Cervico-faciale. Directrice du Département Médico-Universitaire Chirurgie Tête-Cou-Locomoteur de l'enfant Hôpital Necker-Enfants Malades
	Professeur. Olivier DOUVILLE Docteur en psychologie – Maître de conférence (75)
	Laurent DROIN Directeur CIDB – Ingénieur en acoustique (75)
	Docteur Pascal FOILLET, Vice-Président de l'association JNA Médecin ORL – Praticien hospitalier (92)
	Docteur Agnès JOB Chercheure, Institut de Recherches Biomédicales des Armées.(38)
	Monsieur Philippe METZGER, Secrétaire général Audioprothésiste diplômé d'Etat (75)
	Madame Roselyne NICOLAS, vice-présidence de l'association JNA Vice-Présidente de l'association France Acouphènes (75)
	Monsieur Rémy OUDGHIRI, sociologue – Paris (75)
	Professeur Jean-Luc PUEL, Président de l'association JNA Directeur de Recherche Inserm - Institut des neurosciences - Montpellier (34)
	Professeur Hung THAI VAN, Vice-Président de l'association JNA Chef de service ORL - Hôpital Edouard Herriot - Hôpital Femme Mère Enfant (69)
	Docteur Paul ZYLBERBERG, Vice-Président de l'association JNA Médecin du travail (75) et responsable d'associations de patients malentendants